

# [Quoi de 9 ?]

9 février 2024

Les 9 infos du mois



## À la [I] : renouer le dialogue ne suffira pas

Après seulement 29 jours à la tête d'un grand ministère éducatif, Amélie Oudéa-Castéra est retournée à ses premières amours : le sports et les jeux olympiques et para-olympiques qu'elle se doit de réussir. Dans ce domaine, il semble qu'elle n'ait pas démerité et qu'elle conserve le soutien du mouvement sportif et des personnels du ministère des Sports.

Nicole Belloubet arrive à l'Éducation nationale et à la Jeunesse. Il lui faudra au plus vite renouer le dialogue et rassurer les personnels sur l'importance qu'elle accorde à leurs métiers, leurs missions et à l'École publique. Son passé de professeure et de rectrice plaide certes en sa faveur pour une bonne connaissance du système éducatif français, mais d'autres ministres avec cette même expérience n'ont pas su ou voulu entendre la parole des professionnels : le cas Blanquer est encore dans toutes les mémoires.

En même temps, écouter, renouer le dialogue ne suffira pas.

Toutes les études nationales comme internationales montrent que les personnels d'éducation, et les enseignant.es en tout premier, revendentiquent d'être reconnu.es dans leur professionnalité, d'être associé.es aux décisions, d'avoir une plus grande part d'autonomie dans l'exercice de leur mission. Ils attendent de leur ministre un nouvel élan pour valoriser l'importance de leurs métiers, la reconnaissance de leur capacité à l'exercer en tant que professionnel.les qualifié.es, la formation qui renforce encore leurs aptitudes et leurs compétences à faire évoluer l'École pour faire réussir chacun.e des jeunes qui leur sont confié.es.

C'est là que la nouvelle ministre est attendue. Pas seulement pour les écouter, mais pour les entendre et répondre à leurs attentes. Est-ce bien la feuille de route que le président et le premier ministre lui ont intimé de mettre en œuvre ?

## Les [Chiffres] à retenir : 84% des usagers des Crous reconnaissent le professionnalisme de leurs agents

Les enquêtes annuelles de satisfaction sur la restauration et les logements des Crous, publiées le 10 janvier 2024, montrent une évolution positive.

Mais ce sont avant tout les personnels des CROUS qui sont plébiscités : 84,2% des étudiants logés au Crous les trouvent aimables, 84,5% bienveillants et disponibles pour 78,3 % des répondants. Globalement 84% sont satisfaits ou très satisfaits de leur professionnalisme.

Pour les logements des Crous, la note de satisfaction est de 6,7/10, soit une augmentation de 0,4 point par rapport à l'année dernière.



63,1% des répondants estiment que les logements Crous sont financièrement abordables. Pourtant leur image demeure négative pour 38,7 % qui les trouvent vieillissants et 28 % qui les considèrent comme froids, tristes, statiques.

Du côté de la restauration, la note de satisfaction de 6,2 leur est attribuée, soit 0,1 point de plus que l'an dernier. Les principaux critères de choix de la restauration universitaire sont le prix des repas (65,8%), le fait de pouvoir manger sain et équilibré (54,1%) et la proximité avec le lieu d'étude (48,5%).

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriagueperse.wordpress.com/2023/12/30/combien-dados-seront-parti-es-en-vacances-pour-ce-noel/>

## Dans ce numéro

Pas seulement du dialogue	1
Les personnels des Crous plébiscités	2
Le "frayage" didactique	3
Un grand ministère éducatif ?	4
Inclusion et numérique	5
À Bourges avec les Ceméa	6
L'après COVID	7
À voir, à lire, à écouter	8
À l'agenda	9

## Du côté de la [Recherche] : des "frayages" pour sortir des temps didactiques trop contraints

Comme la structuration de l'espace, celle du temps est spécifique à l'École. Ainsi, le temps scolaire se présente sous la forme d'une « temporalité didactique forcée », un ensemble de « temps forcés » de « cours préfigurés d'avance qui comprennent un nombre restreint de variations » et risque de conduire à l'enfermement de certains élèves. Le « frayage » dans des temps plus faibles est une manière d'y échapper.



Ces temps faibles scolaires, « dégagés d'enjeux de savoir programmés au cours d'une activité didactique ordinaire », sont fortement présents dans les démarches socioculturelles comme dans l'éducation populaire, mais sont plus rares à l'école où ils sont considérés, souvent péjorativement, comme des « ingéniosités éducatives ».

Pour retrouver notre article :

<https://centrehenriagueperse.wordpress.com/2024/01/29/une-logique-de-frayage-educatif-pour-sortir-des-seuls-temps-scolaires-forces/>

## C'est notre [Histoire] : un grand ministère éducatif, mais pour quel projet ?

### Le saviez-vous ?

Si la « *gymnastique* » est entrée dans l'École à la fin du Second Empire et qu'elle est devenue « *obligatoire dans les collèges et les lycées en 1869, puis dans tous les établissements publics en 1880, soit avant l'instruction obligatoire, en 1882* ». Claude Lelièvre précise que jusqu'alors « *l'idée d'adversaire et de compétition y est étrangère* »

Un grand ministère regroupant l'Éducation nationale, la Jeunesse et les Sports n'est pas une nouveauté. Lionel Jospin, du 28 juin 1988 au 15 mai 1991, a ainsi été « *ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports* »). D'ailleurs, c'est en grande partie pour répondre aux piétres performances françaises aux jeux olympiques de Rome en 1960, que l'enseignement du sport s'était déjà imposé dans le cadre scolaire.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Mais comme le note l'historien de l'Éducation Claude Lelièvre, en 1988 la structuration d'un grand ministère éducatif accompagnait la volonté d'une « *politique globale d'aménagement des temps de vie du jeune* » dans un souci de « *développement harmonieux* ».

Le projet actuel n'apparaît pas forcément aussi clairement.

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriagueperse.wordpress.com/2024/01/24/quelle-durabilite-pour-le-ministere-de-education-nationale-de-la-jeunesse-des-sports-et-des-jeux-olympiques-et-paralympiques/>

## Pour se [former] : le numérique au service de l'inclusion

Si pour l'OCDE « *les technologies numériques et les technologies de l'information et de la communication (TIC) génèrent des opportunités et des défis pour l'éducation inclusive* », l'Ifé propose de nuancer l'affirmation. En effet, les outils numériques peuvent faciliter les apprentissages d'élèves en situation d'allophonie ou de handicap, mais le cyberharcèlement peut avoir des effets de marginalisation et d'exclusion.



Dans tous les cas, rien ne remplace les interactions et donc la présence de personnels d'accompagnement.

Pour en savoir plus :

<https://centrehenriagueperse.wordpress.com/2024/01/22/et-si-le-numerique-pouvait-aider-linclusion/>

# Un peu de [Culture(s)] : participer au chantier national Printemps de Bourges avec les Ceméa

Les Ceméa sont présents et agissent sur des festivals, avec des équipes de direction et des acteur·rices de la vie culturelle locale. La dimension, l'histoire, les particularités de ces festivals, ainsi que l'implication des militant·es de l'ensemble du réseau pour y porter les projets d'accueil et d'accompagnement culturel en font des chantiers nationaux.

C'est le cas au Printemps de Bourges où le chantier national se tient du 21/04/2024 au 28/04/2024.

Plusieurs formes d'engagement lors de ce chantier sont possibles avec des implication sur plusieurs temps :

- en amont : élaboration du projet pédagogique des équipes ; préparation pédagogique et matérielle ; relation aux groupes :



- pendant le festival : accueil de festivalier·es ; organisation de la vie quotidienne ; structuration des séjours en amont et dans des processus inclusifs, dans le dialogue avec les festivalier·es et les accompagnateur·rices (concerts, rencontres avec des artistes émergents programmés par le festival, ateliers de pratiques, partage d'expériences de concerts...) ;  
- après : réalisation de bilans ; participation à des espaces du mouvement pour rendre compte des pratiques, des hypothèses, des analyses des vécus ; participation à la construction de ressources pédagogiques.

Dans tous les cas, il s'agit d'une implication sans pré-requis inscrite dans la volonté de faire vivre des pratiques culturelles émancipatrices, portée par les Ceméa.

Pour en savoir plus :

<https://cemea.asso.fr/les-champs-d-action/culture-et-pratiques-artistiques/chantier-national-festival-de-bourges>

**LE  
PRINTEMPS  
DE BOURGES**

## Chez nos [Voisins] et dans le [Monde] : l'après Covid

À la lumière de l'impact profond de la crise du Covid-19 sur le secteur de l'éducation, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) et la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEEE) ont lancé le projet « APRES COVID ». L'initiative, dirigée par le CSEE, sera développée en partenariat avec des syndicats de l'éducation et des organisations d'employeurs de Belgique, de Malte, du Portugal et de Slovénie au cours des deux prochaines années.

L'objectif principal du projet est d'évaluer l'impact à long terme de la crise du Covid sur les risques psychosociaux dans la profession enseignante et de promouvoir activement une reprise équitable et durable fondée sur l'éducation.



Le projet « APRES COVID » s'inscrit dans la priorité donnée à la création de conditions de travail sûres et saines dans l'éducation.

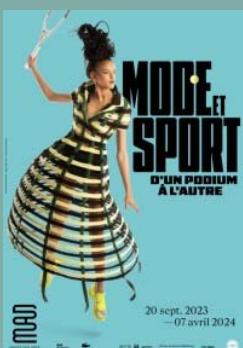
<https://www.csee-etuue.org/fr/actualites/csee/5408-lancement-du-projet-apres-covid-sur-les-risques-psychosociaux-dans-la-profession-enseignante>

« La santé et la sécurité ne se limitent pas à de l'administratif, et la baisse des accidents mortels ne signifie pas que le lieu de travail moderne est sans risques. Il s'agit du mieux-être au travail, une question où les enseignant·es ont vraiment besoin de soutien. Nous devons protéger leur bien-être mental et physique afin qu'ils puissent faire ce qu'ils font le mieux : enseigner. »

Susan Flocken,  
Directrice Européenne du CSEE

## À [Voir], à [Lire], à [Écouter]

### D'un podium à l'autre



<https://madparis.fr/>

### Un métier d'avenir



<https://journals.openedition.org/ries/14366>

### La masculinité en podcast



<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table>

# À noter dans [l'agenda]

Du 3 au 5 avril 2024

## Diversité et réussite[s] Colloque international

Ce colloque international est organisé en collaboration entre Nantes Université et l'Université Laval (Québec). Il vise à offrir un temps d'échanges privilégié entre enseignants, enseignants-chercheurs, étudiants, conseillers pédagogiques, accompagnateurs des réussites étudiantes et acteurs de la gouvernance de différents établissements d'enseignement supérieur, pour aborder les problématiques liées à la diversité étudiante dans un contexte de démocratisation. Ce colloque vise également à fédérer les acteurs de l'enseignement supérieur engagés dans des dynamiques plurielles d'appui à la réussite académique et éducative, notamment via leur engagement dans des projets du Programme d'Investissement d'Avenir (Nouveaux cursus à l'Université, DemoES, ExcellencES, ...).

Université de Nantes

En présentiel

Les 27 et 28 mai 2024

## Pratiques pédagogiques de l'éducation populaire : histoires et actualités d'un projet politique

L'éducation populaire, « objet carrefour » des sciences de l'éducation de nature polysémique, connaît une longue histoire complexe et mouvementée, entre projet politique émancipateur et phase d'institutionnalisation par l'État. Caractérisée entre autre par ses pratiques éducatives inspirées des méthodes actives, ce concept aux délimitations larges, semble s'inscrire dans un long héritage issu des XIXe et XXe siècles et semble connaître depuis le début des années 2000 de nouvelles formes d'expressions, de nouvelles pratiques et de nouveaux acteurs. Cette rencontre s'intéresse particulièrement aux pédagogies, réflexions, structurations et pratiques de l'éducation populaire. De quelle manière peut-on analyser et définir ces pratiques pédagogiques ? À quel projet politique répondent-elles ? Y-a-t-il encore un lien entre pédagogie et émancipation ? Quel lien entre histoire et actualité de l'éducation populaire ?

Faculté d'éducation de l'université de Montpellier

En présentiel

## Les normes remises en question

À la colère des agriculteurs, le gouvernement a répondu par un nouveau choc de simplification administrative et par une diminution des normes. Une manière de donner plus de liberté aux professionnels agricoles pour exercer leur métier. Cela n'est pas étonnant de la part d'un gouvernement libéral, même si le danger est de sacrifier - une fois de plus - les exigences environnementales, alors même que le cap des 1,5 degré de réchauffement climatique est atteint.

Alors que le numérique devait être un outil de facilitation des démarches, des relations avec les usagers et entre collègues, nous faisons toutes et tous l'expérience de dysfonctionnements et de surcharge de tâches qui loin de s'être allégées, se sont démultipliées et parfois de manière redondant, la version numérique s'ajoutant à celle papier. Simplifier et chasser les démarches et demandes inutiles, n'est donc pas superflu, loin de là. Le Centre Henri Aigueperse a confié à l'agence Phare une étude sur l'impact de la dématérialisation des procédures administratives : nul doute que si des progrès ont été réalisés, beaucoup restent à faire.

Il est également indispensable de faire attention à ne pas confondre les tracasseries administratives abusives avec la protection des individus : la norme est aussi la règle qui assure l'égalité de traitement de toutes et tous.

Et puisqu'il est question d'égalité, une interrogation s'impose. Comment expliquer que le même pouvoir politique valorise une plus grande liberté professionnelle lorsqu'il s'agit des agriculteurs et impose un cadre de plus en plus contraignants aux personnels de l'Éducation ? Qu'est-ce qui justifie que d'un côté on annonce un allègement des contraintes alors que de l'autre on les multiplie ? Pourquoi là les obligations sont desserrées, alors qu'ici elles sont renforcées par des programmes imposés, des manuels estampillés, un SNU sur temps scolaire voulu obligatoire, des uniformes rapidement expérimentés pour mieux être généralisés ?

Deux poids, deux mesures.

Faut-il y voir le fait que le président ait déclaré faire de l'Éducation un domaine régaliens et donc qu'il se réserve, les personnels éducatifs - et peut-être même la nouvelle ministre de l'Éducation nationale - n'étant alors que les exécutants de l'idéologie macroniste sur l'École ?

Ne serait pas une négation de cette mission essentielle à la préparation de notre avenir, à la construction d'un société apaisée et à l'émancipation individuelle et collective de chacune et chacun ? En tout cas, une énorme remise en question.

Le 9 de chaque mois, c'est  
[Quoi de 9 ?]



Le Centre de Recherche, de Formation et d'Histoire sociale de l'UNSA Éducation

Pour tout contact :

Denis Adam  
Délégué général  
Centre Henri Aigueperse

87bis, avenue Georges Gosnat  
94200 Ivry-sur-Seine  
Téléphone : 07 70 74 33 33

Courriel :  
centrerechercheformation@unsa-  
education.org

Plus de lectures, d'informations,  
d'analyses sur notre site :

<https://centrerenaiqueperse.com>